Diagnostic qualité de l'air

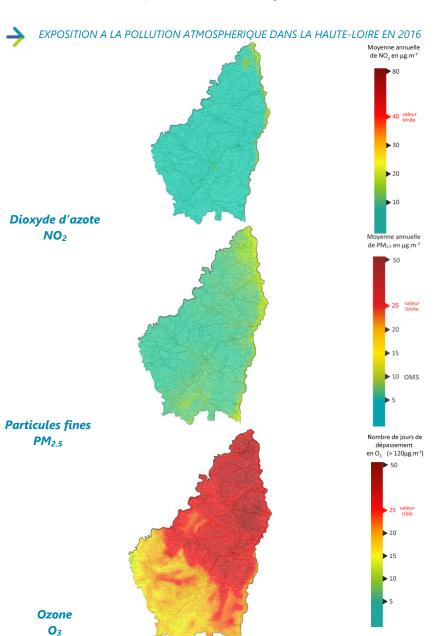
Ardèche



Les cartes

Des dépassements réglementaires concernant l'ozone sur une grande partie du département.

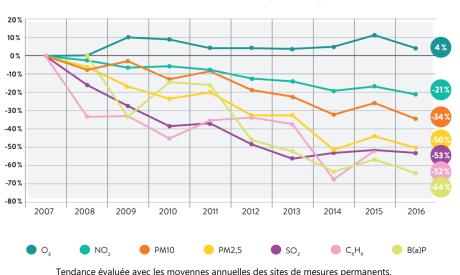
Des valeurs supérieures aux seuils recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (particules fines) le long de la vallée du Rhône.



Les tendances

Diminution des concentrations sur l'Ardèche comme dans le reste de la région, sauf pour l'ozone dont les concentrations augmentent légèrement.

EVOLUTION DES MOYENNES REGIONALES ANNUELLES DEPUIS 10 ANS Ecart des concentrations par rapport à 2007 – région Auvergne-Rhône-Alpes

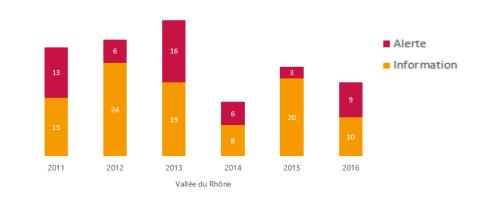


Des phénomènes de pic de pollution fréquents sur la vallée du Rhône.

en % par rapport à 2007 (par rapport à 2008 pour le B(a)P)

PISODES DE POLLUTION DANS L'ARDECHE DE 2011 A 2016

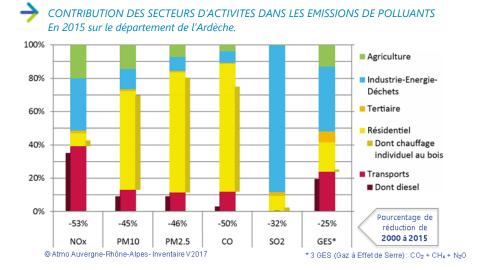
Nombre de jours d'activation du niveau information ou alerte du dispositif préfectoral



Les leviers d'actions

L'inventaire des émissions permet d'évaluer les principaux secteurs contributeurs aux émissions de polluants atmosphériques du département de l'Ardèche.

Notons que 6 EPCI sont concernés par l'obligation de mettre en œuvre un plan d'actions en faveur de la qualité de l'air (Plan Climat Air Energie Territorial ou PCAET).



Observatoire agréé par le Ministère de l'Environnement pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air dans la région, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes accompagne la Région dans l'élaboration du SRADDET à travers une analyse permettant une hiérarchisation cohérente des enjeux pour tous les départements de la Région.

CONTACT

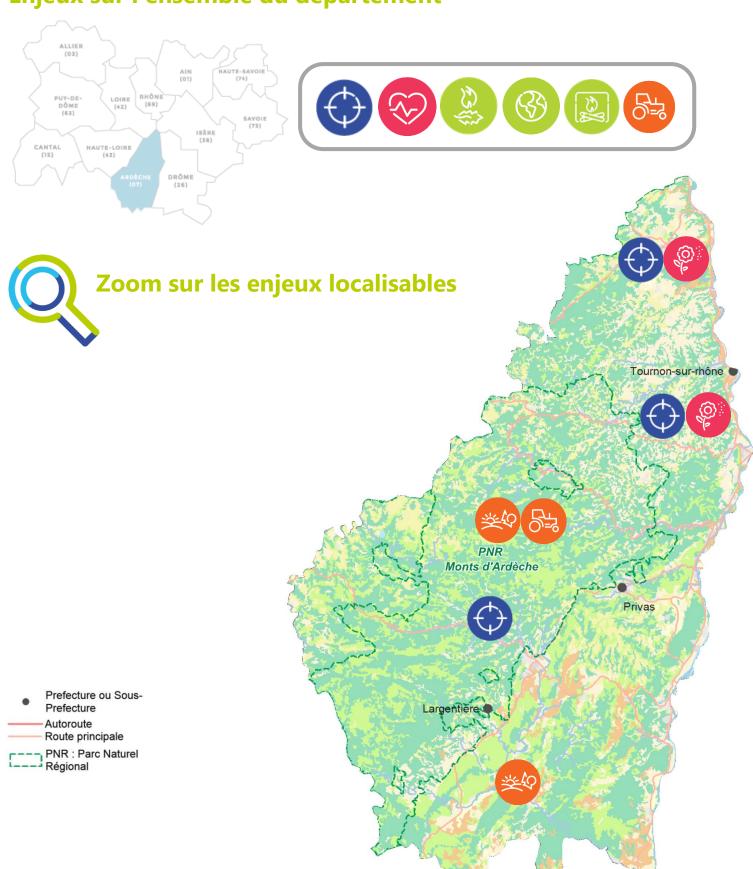
Steve MICALLEF, Référent territorial Loire Haute-Loire Drôme Ardèche smicallef@atmo-aura.fr

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes 3 allée des Sorbiers 69500 BRON Tel. 09 72 26 48 90 contact@atmo-aura.fr

CARTE DES ENJEUX QUALITE DE L'AIR DANS I'ARDECHE

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'amélioration de la qualité de l'air est au carrefour de différents enjeux.

Enjeux sur l'ensemble du département



ENJEU REGLEMENTAIRE



Dépassement des valeurs cible ozone.

ENJEU SANITAIRE ET SOCIETAL



Dépassement de la recommandation OMS (Organisation Mondiale de la Santé) pour les particules fines PM2,5.



Occurrence importante de pollens allergisants, notamment de l'ambroisie.

ENJEU TRANSITION ENERGETIQUE



Engagement des collectivités dans un Plan Climat Air Energie (6 EPCI ont obligation de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial).



Besoin de solutions alternatives au brûlage de déchets verts (pratique interdite).



Développement équilibré de la filière bois au regard de la qualité de l'air.

ENJEU ECONOMIQUE



Promotion des bonnes pratiques agricoles (traitement des cultures, épandages agricoles, élevages).



Préservation de la qualité de l'air en lien avec les activités de pleine nature et l'attractivité touristique.

